L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRE

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 10 DECEMBRE.

ROYAL HERALD.—Il a paru hier sous ce titre un journal qui s'intitule "Journal officiel de la Cour du Carnaval." Il étonnons-nous de dire qu'il n'a rien de commun avec le Bureau des Retours. Il s'agit de la Cour du Roi du Carnaval qui fait son apparition tous les ans le Mardi Gras.

HAVE I NOT BEEN KIND TO THEE? — C'est le titre d'une nouvelle ballade dont les paroles sont de Geo. Cooper et la musique de Danks, deux noms bien connus aux Etats-Unis. Les paroles sont charmantes et la musique aussi. La page du titre est ornée d'un magnifique portrait de l'acteur Ringold, un des plus beaux hommes de la scène américaine, et de Miss Stuart, dans la scène d'amour de Henry the VIth. *Have I not been kind to thee* a été publié par M. Thos. I. Finney, No 153 rue du Canal.

TROUPE D'OPÉRA ANGLAIS.—La compagnie d'opéra anglais de Richings-Bernard qui vient de parcourir avec succès les principales villes des Etats-Unis, doit donner trois représentations au Théâtre de l'Opéra. La première aura lieu jeudi prochain. La troupe fera ses débuts par l'opéra de Martana (tiré de Don César de Bazan). Nos confrères des autres villes parlent avec éloge de M. Gates, de Mme Bernard et de Miss Moore, les principaux interprètes de l'ouvrage.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation de ce soir à l'Opéra est donnée sous le patronage du comité de secours au bénéfice des incendiés, par le Club dramatique louisianais. Le programme se compose de trois pièces qui ont déjà été jouées avec un très grand succès : les *Premières armes de Richelieu*, *Jobin et Nanette* et *Une visite à Bedlam*. Nous espérons qu'il y aura foule pour applaudir les artistes du Club et les dames et demoiselles qui leur donnent leur concours : Mme Verian, M lles Ève Dablesteen, Augustine B...., Estelle D...., Mme Henriette M....

Le but charitable de l'œuvre et l'attrait du spectacle nous font espérer une grosse recette.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE. —C'est mercredi prochain que cette Association doit donner à l'Opéra la représentation offerte par elle au comité de secours pour les incendiés. Le spectacle se composera de *Une femme qui se grise* et *Les pauvres de Paris*. On peut retenir des places à l'avance.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La salle était comble hier samedi, à la matinée: le temps était admirable et les dames en ont profité pour aller voir et entendre M. Sothern dans "Hornet's Nest." L'excellent comédien a paru le soir pour la dernière fois dans son rôle de Lord Dundreary. Il jouera de nouveau aujourd'hui dans "Hornet's Nest," et comme cette représentation termine son engagement, nous nous attendons à voir une magnifique chambrée.

Une jeune actrice de beaucoup de talent, Miss Mary Anderson, vient d'être engagée par la direction des Variétés, et elle fera ses débuts demain. Elle n'est pas inconnue des habitués de ce théâtre, car elle y a joué il y a un an, mais depuis elle a voyagé au Nord et dans l'Ouest et s'y est fait une réputation méritée. Elle paraît avoir fait de grands progrès dans cette tournée artistique. Ses admirateurs, et elle en a beaucoup, tiendront à aller demain soir la saluer de leurs bravos.

☞ Réduction de 25 pour cent chez Byrne, rue du Canal 163.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— "Lady Audley" a été joué hier soir pour la dernière fois à l'Académie. "Les Deux Orphelines" seront représentées aujourd'hui par la troupe régulière. Cette pièce est parfaitement montée et elle fera indubitablement recette. Tout le monde la connaît, et tout le monde voudra néanmoins l'entendre de nouveau. Mme Bowers remplira demain un de ses meilleurs rôles dans "Queen Elizabeth."

C'est ce soir que M. Lucien Marc dit Orlstol, athlète dont nous avons beaucoup entendu vanter la force, doit, suspendu par les pieds à un trapèze, soulever à force de poignets un cheval et son cavalier, les deux pesant de onze à douze cents livres. Il y aura foule pour assister à ce tour de force.

GRANDE SOIRÉE CLOTURE.—Mr Hartz, le célèbre magicien, fera positivement la clôture de ses représentations dimanche 17 du courant. Lundi soir et pendant toute la semaine, le programme sera entièrement changé. L'habile prestidigitateur introduira le grand mystère, "Anti-Spiritual Cabinet" où les esprits paraîtront en plein travail sous la lumière du gaz. Il donnera aussi le "Miroir Magique", le "Pilier de Cristal et le Gant," et beaucoup d'autres merveilles, qu'aucun autre artiste n'a encore osé aborder dans le monde.

Il y aura une grande matinée mercredi et samedi à midi, les portes s'ouvrant à 11 heures et demie. Le programme actuel sera suivi ce soir pour la dernière fois. Voyez l'annonce pour le changement des prix d'admission.

☞ Allez chez Danziger. C'est le mot populaire.

LE CIRQUE DE BINDES A LA NILE-ORLÉANS.—Ce cirque, célèbre sous le nom de Howe, restera ici une semaine qui commencera le 11 décembre. Il fera ses exercices deux fois par jour et les portes en seront ouvertes à midi et à 7 heures du soir. On y verra des choses réellement surprenantes et des artistes incomparables. Mlle Dockrill, la belle parisienne, conduit quatre chevaux à la course et va de l'un à l'autre sans qu'ils soient sellés, bridés ou harnachés. On offre $10,000 à celui ou à celle qui courra en faire autant. Jamais cirque n'avait tu encore de telles écuyères et les écuyers et acrobates de la troupe sont tout aussi fameux et ne le cèdent en rien à la jolie Mlle Dockrill. Ils sont tous de première classe dans leurs diverses spécialités, et l'intérêt qu'ils produisent est toujours extraordinaire. Enfin, ils sont de cette catégorie hippodromatique qu'on ne se contente pas de voir une fois et qui attirent la foule toutes les fois que leurs exercices sont annoncés. Au cirque est attaché une ménagerie vraiment rare. Les animaux sauvages qui s'y trouvent valent plus de $150,000. Les éléphants, surtout, s'y distinguent d'une manière brillante. On les a dressés de manière à former une pyramide sur le sommet de laquelle un cornac se tient debout. Le cirque plantera ses tentes rue Rocheblave entre les rues Canal et Bienville.

☞ Marchandises à un immense sacrifice chez Byrne, rue du Canal 163.

Les meilleures marchandises sèches pour robes, la plus grande variété et les prix les plus raisonnables, chez A. Shwartz & Son.

—Voulez vous un beau soulier, allez à la Maison Ste-Anne.

☞ Allez chez Danziger. C'est le mot populaire.

BEAU MAGASIN A LOUER.—On verra aux annonces qu'un des magasins les plus avantageusement situés est à louer en ce moment. Il s'agit de celui qu'occupe à cette heure Mr. D. Lopez, confiseur, et qu'il doit quitter demain, lundi. Le magasin est situé au coin des rues Canal et Bourbon.

POMMES DE TERRE, OIGNONS, POMMES.—Mr Joseph Keller, marchand commissionnaire et négociant en produits de l'Ouest, rue Poydras, No 40, vient de recevoir par divers arrivages du Nord-Est et de New York, 1500 barils de pommes de terre, de diverses sortes, mais toutes bonnes pour plante sous notre latitude. Il a réussi et a à vendre une grande consignation d'oignons et de pommes. Il garantit la qualité de tous ces produits. Avis aux planteurs.

☞ Allez chez Danziger. C'est le mot populaire.

Etoffes de choix pour robes, à 15 et 20 cents, chez A. Shwartz & Son.

—Plus de rhume, si on se chauffe à la Maison Ste-Anne.

—Nous connaissons tous depuis de nombreuses années les vins de la maison Seligueyret, surtout le Château Dillon, qui aujourd'hui est très apprécié, et justement, dans les Etats du Nord et de l'Est où la consommation atteint des millions de caisses par an. Tous les vins provenant des chais de cette maison représentent des crus bien connus. Les "Bourgogne" de la Compagnie des Grands Vins sont exquis, mais nous appelons, spécialement l'attention sur le Clos Vougeot blanc mousseux, l'égal des meilleurs vins de la Champagne. Devons-nous parler de la maison Marie Brizard & Roger qui existe depuis 1755 et qui a obtenu les premières médailles à toutes les grandes expositions? Mais nous pouvons mentionner la liqueur "Centennial" qui a paru au Centenaire et est le "pousse-café" le plus agréable que l'on puisse savourer. Cette liqueur devrait être le complément de tout bon dîner. Arrivons au champagne, ce vin des Dames et de la gaîté, et disons que les qualités vendues par la maison Bersier et De Smet ne craignent pas de rivales pour leur finesse; d'abord c'est le délicieux Roederer (seul préparé pour la consommation française), puis le Dry Dizy si goûté par les Anglais et les Russes qui sont d'excellents connaisseurs, et pour terminer "l'Aigle d'Or," qui est un des meilleurs crus d'Amérique et ne le cède en rien, dans son genre, aux vins du vieux pays.

CADEAUX DE NOEL ET DE LE DE L'AN.—Que des personnes qui ont des cadeaux de ce genre à faire prennent note que M. Victor Nippert, agent, vient de recevoir de Paris un vaste choix d'objets de fantaisie de tous genres et de jouets de toutes espèces. Parmi ces objets de fantaisie il en est qui, certainement, feront l'admiration des acheteurs, tels que: vases de Bohême, ornements de biscuit, boîtes à gants, boîtes à liqueurs, garniture de toilette en baccarat et une myriade d'autres dont l'énumération ne trouve pas place ici. M. Nippert invite les dames, ses clientes, à venir examiner ces objets le plus tôt possible, afin d'avoir mieux le temps de fixer leur choix et d'éviter ainsi la foule qui encombrera son magasin les quelques jours qui précéderont les fêtes.

Cols et manchettes de toutes les variétés chez A. Shwartz & Son.

MAISON T. MOREAU. — CADEAUX DE NOUVEL AN—La maison T. Moreau, coin Royale et Toulouse, fera après-demain, mardi, 12 du courant, l'ouverture de sa grande exposition annuelle de jouets d'enfants et d'articles destinés aux cadeaux de Noël et de jour de l'An, tels que porcelaines, sujets biscuit, cristaux, objets d'art et de fantaisie, etc., etc. Ce sera un des plus beaux et des plus complets assortiments de ce genre que l'on aura vus depuis longtemps à la Nile-Orléans. La foule affluera toujours, nous le savons, au magasin Moreau aux approches des jours de fête, mais cette année, à en juger par les vastes préparatifs qui se font au coin des rues Toulouse et Royale, le nombre des acheteurs sera plus considérable que jamais.

☞ Allez chez Darzinger. C'est le mot populaire.

BON MARCHÉ. — MM. Fellman & Bros. rue du Canal 133, bâtisses Touro, viennent de recevoir et reçoivent par chaque arrivage de grands lots de marchandises sèches qu'ils peuvent céder à bon marché, parce qu'elles sont achetées pour leur compte à tous les encans de banqueroute de New-York. Il y a parmi ces marchandises d'admirables étoffes pour robes et quantité d'articles des plus recherchés dans la saison d'hiver. Nous les recommandons aux dames qui trouveront toujours chez Fellman & Bros. d'excellentes emplettes à faire et des étoffes de tout genre à des prix qui défient la concurrence. Voyez l'annonce.

MAISON L. UTER.—Cette maison, 38 rue Royale, vient de recevoir à l'occasion des fêtes, ainsi qu'on le verra plus loin, un fort joli assortiment de statuettes photographiées extra fines, ainsi que des chromos encadrés dont les prix varient de une à cinq piastres. Cette maison possède également un des fonds les mieux assortis en cette ville, d'objets d'art et de fantaisie de tout genre. Nous invitons les personnes qui se proposent de visiter ce beau magasin prochainement, à examiner surtout les peintures variées qui viennent d'être reçues, convaincu d'avance, qu'elles les apprécieront; et cela d'autant plus que M. Uter les leur vendra à des prix raisonnables.

☞ Allez chez Danziger.. C'est le mot populaire,

LIQUEURS, VINS, BITTER DES ARABES. —Une des plus importantes maisons de liqueurs, vins, fruits à l'eau-de-vie, etc., est celle de J. Vergnole, 65 rue Decatur. Ce dernier est le seul agent pour le Sud et l'Ouest du célèbre cognac Cazin & Cie., des vins de A. Sallier et Cie., et de Chauvet fils, de Bordeaux. Il a toujours en magasin un stock varié de vins des meilleurs crus, de liqueurs de choix, de fruits à l'eau de vie, de sardines, huile absinthe, etc.

M. Vergnole vend également le célèbre Bitter des Arabes, connu depuis longtemps à la Nile-Orléans, et dont nos praticiens les plus éminents ont attesté les propriétés bienfaisantes. Ce bitter agit directement sur le système nerveux et combat efficacement la dyspepsie. On en recommande l'usage aux estomacs faibles et délicats.

—Le Drapeau Rouge, Maison Ste-Anne.

GRANDES RÉDUCTIONS.—Toute annonce ayant pour titre ces mots, est de nature, ce nous semble, à fixer l'attention des lecteurs. Aussi verra-t-on, non sans intérêt, que la maison E. Offner, établie en face du théâtre des Variétés au No 174 de la rue du Canal, vient d'opérer de fortes réductions dans les prix de ses marchandises. Porcelaine, Faïence, Verrerie et autres articles de ménage. Ces articles, tous récemment importés, se distinguent par leur élégance et leur fraîcheur.

UNE SEMAINE DE PLUS.—Nous prévenons la nombreuse clientèle de MM. Pépin et Broussard, rue du Canal 155, au coin de la rue Baronne, que la grande vente de clôture à une remise de 25 cents sur la piastre, sera continuée une semaine de plus. Le reste de ces marchandises mises en vente aux prix de banqueroute se compose de chales, robes, articles de laine, flanelles, bas, tissus de lin, casimirs, cotons, linge, couvertures, 500 pièces de popeline, valant 25 cents, sont offerts à 10 cents la yarde. Qu'on juge des autres articles! Nous invitons les dames à ne pas négliger une occasion si rare et si extraordinaire de bon marché.

—New England Shoe Agency.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LE VOTE POUR LES CORONERS

Tel qu'il a été promulgué par le Bureau des Retours.

Pour coroner, district d'en haut, formant les premier, quatrième, sixième et septième districts de la ville.

A. Chastant	10,267
John G. Roche	11,267
Dr J. Freund	574

Pour coroner, district d'en bas, formant les second et troisième districts de la ville.

Dr G. Devron	6,140
Dr H. de Ramé	9,470
Voix isolées	2

LES SHERIFS.

Avènements et nominations.

Les shérifs ont pris possession de leurs places, vendredi, ayant reçu ce jour-là des mains des officiers sortant tous les livres et régistres appartenant à ces deux départements. Au bureau du shérif civil tous les officiers nommés par le nouveau titulaire, ont commencé immédiatement à remplir leurs devoirs ministériels.

Voici la liste des nominations faites par le shérif Thos. H. Handy, à l'exception du petit nombre de clerks préposés aux taxes.

Wm. Walsh, député chef.
Edwin Harris, calculer et tenueur de livres.
Michel De Armas, député chef des ventes.
Robt. Swaine, chef du département des Fieri Facias.
W. G. Boylan, chef des Deniers; S. O'Leary, assistant-chef des Deniers; S. B. Onscate, département d'Entretenement et Assistant-Recouvreur.
F. W. Solomon, commis du département des Ventes; Edw. Clark, commis du département des Ventes.
W. W. Wilson, officier de service du département des Ventes.
F. N. Miller, commis des Décès.
A. Anbeuter, J. A. Handy, C. J. Golding, commis des Taxes.
F. O. Pecquet, John Fuhler, Thomas Murphy, J. B. Dunn, officiers du département des Taxes.
Charles Morel, gardien des geôles.
Thos. Marshall, John Schelling, Sam. Cottin, Thomas Talmadge, Edward Schreiber, J. P. Rostmayer, S. W. Gilbert, E. C. Mire, L. Sprenger, R. C. Thomas, huissiers de service.
James Benton, député chef du département des gages.
Pour le Bureau du shérif criminel, Mr. Jas. D. Houston a fait les nominations suivantes:
Maurice J. Hart, député chef.
Lionel Adams, huissier de la Cour Criminelle Supérieure.
C. J. Cain, capitaine de la prison de paroisse.
P. Dudenhefer, commis de la prison de paroisse.
Les anciens employés ont été maintenus dans les autres départements.

UN LUXE COUPABLE.

Dépenses désordonnées.

Une élection à la Nile-Orléans est réellement chose ruineuse. Voici du même succès quelques faits justificatifs:

Dix-sept assistants-superviseurs d'enregistrement à $5 par jour, 65 jours (60 jours pour l'enregistrement et 20 jours avant et après l'élection); 34 clerks à $3 par jour pour 65 jours; 364 commissaires d'élection à $5 par jour pour 2 jours; ajoutez à cela environ 500 constables à $5 par jour pour un jour de service.

L'enregistreur d'Etat a approuvé des comptes jusqu'à concurrence de $14,500 pour le payement d'employés-superviseurs et de leurs clerks. M. Hahn fut pressé par des constables, le pistolet sur gorge bravis, qui lui présentaient des comptes pour des services de 3 à 5 jours. Il refusa de les approuver, par la raison que les ex-constables demandaient plus d'argent qu'ils n'ont droit de le faire d'après la loi. Les radicaux ont nommé une légion de constables le jour de l'élection, et de fait, tous les votants radicaux qui n'étaient pas constables étaient députés-marshals des Etats-Unis le 7 novembre.

Visiteurs distingués.

Mr. Jefferson Davis est arrivé en ville vendredi soir et a pris logement à l'Hôtel St-Charles. Mr. Davis est revenu tout récemment d'Europe où il a laissé Mme Davis qui a une santé délicate, avec sa fille. Mr. Davis se porte bien. Il vient ici pour des affaires personnelles.

Mr. T. H. Van Boolens, le commissaire de Hollande à l'exposition du centenaire, est arrivé hier avec sa femme à l'Hôtel St-Charles. Mr. Van Boolens ne veut pas retourner en Europe sans avoir visité le Sud et examiné de près la fabrication du sucre en Louisiane.

Nomination d'un commissaire à la cour de circuit.

En vertu des pouvoirs dont cette cour est investie par la section 697 des statuts révisés des Etats-Unis, il est ordonné que l'hon. Hunton de la Nile-Orléans, soit par la présente, nommé commissaire de la Cour de Circuit des E. U. pour le cinquième Circuit et District de la Louisiane, avec plein pouvoir et autorité entière de prendre connaissance des causes et affidavits et de remplir tous autres devoirs imposés par la loi.

Il est aussi ordonné par la Cour que Thos. Hunton soit nommé "master in chancery," dans et pour le district de la Louisiane.

Notes politiques et autres.

Les candidats pour la position d'orateur de la Chambre commencent à se présenter et leurs amis commencent à faire valoir leurs titres. L'ex-gouverneur Warmoth, l'ex-gouverneur Hahn, le général McMillen et Louis J. Souer sont parmi ceux dont le parti s'occupe. Mais les chances sont jusqu'ici en faveur de l'ex gouverneur Hahn.

Quant à la position de sénateur aux Etats-Unis, la question est plus sérieuse et les deux races paraissent se faire concurrence l'une à l'autre. En premier lieu, on cite pour candidat le gouverneur Kellogg pour le long-terme et l'ex gouverneur Warmoth pour l'autre terme. P. B. S. Pinchback pour le long terme et James Lewis pour l'autre terme.

Produit et vente.

On a vendu à la Nouvelle-Orléans 14,000 balles de coton en un jour, jeudi dernier. C'est la plus forte vente de la saison sur un marché en hausse. Cela ne montre pas que les affaires soient mortes. La recette en argent a été de $900,000 en 24 heures, somme qui a été distribuée déjà parmi nombre de gens qui sont intéressés à la culture, à la vente et au transport du coton. Il nous semble que des mouvements de ce genre devraient nécessairement améliorer la situation.

Commissions.

L'Exécutif a délivré des commissions aux candidats suivants déclarés élus par le Bureau des Retours:

Séparateur Sinaer, avocat de district du 15e district judiciaire; F. B. Earhart, avocat de district du 5e district judiciaire; John Young, shérif de Concordia; Isidore Lemle, recorder; E. W. Wall, greffier de cour.

Autre projet d'exclusion.

Nous avons déjà fait remarquer que le Bureau des Retours n'a pas promulgué les votes pour les juges et les greffiers de la paroisse d'Orléans, et comme le bruit court que l'Exécutif a l'intention de ne pas commissionner tous les juges et qu'il pourrait bien signer le bill qui abolit la Cour Supérieure de District, cela ne pourrait-il pas signifier que les Radicaux ont fait avec Kellogg un complot dont l'objet serait de dépouiller les candidats légalement élus, au moyen de la Législature prochaine, en majorité radicale, et les choses restent en l'état où le Bureau des Retours les a mises.

Feux.

Samedi matin à 1 heure, le feu, évidemment mis par un incendiaire, a éclaté dans une maison basse en bois, rue St-Charles, entre l'avenue Napoléon et la rue Jena, occupée comme atelier de charpentier par E. J. Connolly, mais on a pu détendre les flammes avant qu'elles eussent pensé un dommage sérieux.

Dans la même matinée, sur les 3 heures, on n'a pu peut attribuer à la même cause, a été découvert au coin des rues Berlin et Apollon, dans un double cottage inhabité, appartenant à A. A. Fairweather. Cet incendie a été presqu'aussi vite éteint que le premier; le dommage n'excède pas $20, et il est couvert par une assurance. Mr. Connally soupçonnant que l'incendiaire, en ces deux occasions, était un nègre nommé Philip Burns, qui avait été vu et remarqué sur les lieux au moment des sinistres, a déposé une plainte contre lui à la station du septième précinct et l'a fait arrêter et mettre en prison.

Une dourite dépruite par le feu.

Hier matin, sur les 8 heures, l'écurie située rue Marigny, entre les rues Morales et Urquhart, de district, appartenant à la veuve Leger et occupée par Mr Cummingham, a été détruite par le feu. Perte $300. La cuisine attenante à la maison No 176 rue Marigny, a été légèrement endommagée. Les deux bâtisses étaient assurées.

Garrotage.

John Hall, marinier de steamboat, accusé de garrotage par George Hayes, a été arrêté au coin des rues de la Douane et Franklin et écroué à la station du quatrième Precinct.

Meurtre.

Charles Earle et John Garvey, accusés le 20 avril 1870, d'avoir assassiné Margaret Sollinger le 24 avril 1870, et condamnés à mort quelque temps après, ont été sauvés par un appel à la Cour Suprême qui, après avoir décrété plusieurs nouveaux délai, est sur le point aujourd'hui d'accorder leur liberté entière, en acceptant une caution de $800 qu'ils donneraient fictivement, attendu qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de fournir une caution réelle. Leur avocat fait valoir qu'ils ont été jugés cinq fois, qu'ils sont en prison depuis six ans, que presque tous les témoins ont disparu, que toute poursuite ultérieure serait à peu près inutile, et qu'en fin ils n'ont aucune garantie à offrir que leur propre parole.

Société de la Concorde.

A la réunion annuelle qui a eu lieu hier, 9 du courant, les membres suivants ont été réélus officiers:

MM. J. A. Witts, président; F. Adams, vice-président; J. Marchand, trésorier; G. Déjean, secrétaire.

Suivant une résolution unanimement adoptée, la société donnera une grande soirée après le 4 mars 1877.

Fonds de secours pour les incendiés.

Mr Charles Lacoume, du St. Charles Exchange, nous prie d'annoncer que la moitié des recettes faites le 11 du courant, à la table de la Rotonde St. Charles, sera réservée pour le bénéfice des victimes du récent incendie dans le troisième district, et qu'il espère que ses amis et le public en général voudront bien l'aider dans ses efforts pour secourir les malheureuses familles que le feu n'a pas épargnées.

TEMPERATURE— 9 déc. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin	60	4
Midi	56	14
3 P. M.	60	16
6 P. M.	54	12

☞ Allez chez Danziger. C'est le mot populaire.

SIGNAUX MARITIMES.—La *Revue* maritime et coloniale décrit, d'après un journal allemand, un appareil très simple employé dans la marine allemande pour produire les signaux qui servent à transmettre, pendant la nuit, les dépêches et les ordres.

Un réservoir d'air, [illegible] d'une capacité de [illegible] qu'il peut [illegible] un tube [illegible] de plus petites dimensions [illegible] qui s'adapte avec [illegible] centrale une lampe [illegible] Une [illegible] de la lumière [illegible] Le dégagement [illegible] ne dépasse pas 20 litres par heure. Mr. Connally soupçonnant que l'incendiaire, en ces deux occasions, était un nègre nommé Philip Burns, qui avait été vu et remarqué sur les lieux au moment des sinistres, a déposé une plainte contre lui à la station du septième précinct et l'a fait arrêter et mettre en prison.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

CAROLINE DU SUD.

LA RÉPONSE DU GÉNÉRAL HOGER A LA CHAMBRE DÉMOCRATIQUE.

Les [illegible] reconnaissent Chamberlain comme Ministre.

Columbia, 9 déc.—La communication suivante a été reçue par la Chambre démocratique:

Columbia, 8 décembre 1876.

A l'honorable F. A. Conner et autres membres du Comité:

J'ai l'honneur de répondre à vos questions hautes sur une résolution dont vous m'avez fait une copie hier, que les troupes des Etats-Unis qui sont à la Maison d'Etat ont été placées là par ordre et sous d'autorité bien entendu, seulement dans cette intention. Je dois déclarer, en réponse à vos questions, que j'ai été informé, comme ministre de la guerre, par les officiers commandant ces troupes, qu'ils ne prendraient pas part, dans le but de prendre possession de la chambre des Représentants, et que l'officier qui a été chargé, qui est aussi chargé, et que sous-et-d'ordonnance à l'officier qui commande les troupes à la Maison d'Etat pour lui demander assistance, dans le cas où cette assistance serait nécessaire pour vous empêcher d'exercer ; — les ordres donnés aux officiers les obligeraient à fournir cette assistance.

Je demeure, messieurs, votre obéissant serviteur.

THOS. H. RUGER,
Colonel et Brigadier-général par brevet.
Commandant l'armée fédérale.

On attend d'autres troupes qui arrivent de la Floride.

Tout est remarquablement calme ici.

FLORIDE.

Les deux membres du Sénat des Etats-Unis demande de mandat de cour.

Tallahassee, 9—Messieurs Cowgill et Mollin, contrôleur des comptes et secrétaire d'Etat, tous deux membres du Sénat des Etats-Unis, ont été conduits ce matin devant le juge White de la cour de circuit du District, pour de mandat de cour, en ayant commis à compter les votes du gouverneur et les autres fonctionnaires de l'Etat malgré l'ordre du tribunal qui leur a été dûment servi.

Les deux accusés ont comparu spécialement, avec leur avocat, juge Emmanuel, et ont demandé du temps pour préparer une réponse. Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, le juge a accordé aux accusés jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

A l'heure convenue, ils ont encore fait cette dépositation avec une réponse écrite, mais ils ont encore demandé du temps, en disant qu'ils ne voulaient pas faire enregistrer une réponse encore incomplète.

Après de longs débats le juge White a fini par consentir à prolonger le délai jusqu'à lundi, à neuf heures du matin; mais il a déclaré qu'il lui faudrait alors une réponse catégorique et formelle, sans cela, Cowgill et Mollin seraient envoyés en prison pour mépris.

NOUVELLES GÉNÉRALES DE WASHINGTON.

Grant répond à une question, qu'il n'est pas vrai qu'il ait dit ce qu'il contient.

Droit Chamberlain.

Washington, 9—Le professeur Seelye, un membre du Congrès, croit que la question présidentielle dépendra de la Chambre.

Le Président, aujourd'hui, ayant reçu une communication dans laquelle on lui demande de confirmer le rapport qui a été circulé, à l'effet que le cabinet avait décidé de maintenir Chamberlain comme gouverneur *de facto* et *de jure* de la Caroline du Sud et de maintenir également l'organisation Mackey, a répliqué que tout cela était absolument faux.

Le comité d'enquête du Sénat.

Washington, 9—Le comité sur les élections et sur les privilèges a discuté aujourd'hui le meilleur plan à adopter pour diriger l'enquête ordonnée en vertu de la résolution de Mr Edmunds. Il a été résolu d'envoyer immédiatement des sous-comités en Louisiane, en Floride et dans la Caroline du Sud.

Le comité de la Louisiane est composé comme suit: Howe, Wadleigh, McMillan, Boutwell, Saulsbery et McDonald.

Le comité de la Floride comprend les sénateurs Mitchell, Teller et Cooper; le comité de la Caroline se compose de Lamarcus, Christiancy et Merrimon.

Les trois comités comptent partir lundi. Toutes les questions de droit relatives à l'élection dans l'Orégon, le Nissouri, l'Alabama et la Géorgie et concernant l'éligibilité des sénateurs prédésignés dans n'importe quel Etat doivent être référées à un seul comité spécial, composé de messieurs Morrow, Logan et Kernon.

Tous les trois comités pensent pouvoir faire leurs rapports au comité complet. Jusqu'alors il ne sera pas question des quatre Etats mentionnés.

Le Cabinet a dressé la réponse au général Roger.

Washington, 9 déc.—On a appris que les membres du Cabinet avaient pris en considération la communication adressée au général Roger par le comité nommé par la Chambre démocratique, et que c'est le Cabinet qui a dicté au général Roger le texte de sa réponse.

FRANCE.

La crise ministérielle s'aggrave.

Versailles, 9 déc.—Dans la Chambre des Députés cette après-midi, Mr. Léon Say, ministre des finances, a présenté un rapport dans lequel il déclare qu'il est impossible de réduire les impôts. Il dit que le tableau du revenu de cette année comparé à celui de 1875, indique une augmentation d'un pour cent seulement au lieu d'une augmentation nominale de trois pour cent. Les affaires d'exportation ont perdu beaucoup de leur importance, à cause de la stagnation qui règne à l'étranger.

La situation devient plus sérieuse.

Paris, 9—La situation politique devient très sérieuse. Il y a actuellement un conflit direct entre le gouvernement et le Président Mac Mahon. On dit que ce dernier est influencé par des conseils, qui quelqu'ils ne soient pas réactionnaires, ne sont pas favorables, précisément, aux républicains, et qu'il est décidé à ne pas céder. La gauche est également décidée de son côté à maintenir son programme à l'exécution.

Les passions sont excitées à tel point qu'un compromis devient très difficile.

Les présidents des différents groupes de la gauche dans la conférence avec les ministres ont proposé un programme qui semble ne convenir ni au président Mac Mahon, ni à la gauche.

Les présidents de ces différents groupes ont rapporté après leur entrevue que le ministère n'existait plus. On pense qu'ils n'ont pu s'accorder avec le président Mac Mahon et les ministres, en ce qui regarde les nominations à faire et la limitation des pouvoirs du Président.

La crise continue pour cette raison et non par suite des questions qui ont été la cause première de la défaite du cabinet à la Chambre des Députés.

Paris, 9 déc., minuit.—On fait circuler ce soir la liste suivante de membres du nouveau ministère:

E. Dufaure, président du Conseil et ministère du culte public.

M. Bardoux, garde des sceaux.

M. Simon, ministre de l'intérieur.

Les autres chefs de départements sont les mêmes.

Cette composition donne à la gauche le ministère de l'intérieur et de la justice. La question est de savoir si le président Mac-Mahon acceptera cette liste proposée par la majorité de la gauche.

Paris, 9—La République Française exprime l'espoir que le président Mac-Mahon fera les premiers pas pour amener un vrai d'une réconciliation avec la majorité de la chambre des députés, afin de sauver le pays du dilemme dans lequel il se trouve; car il faut, ou que le cabinet adopte le programme de la majorité de la Chambre, ou bien qu'il se retire immédiatement en conflit avec cette majorité. La République Française ajoute que cette dernière alternative n'a pas lieu d'alarmer la majorité, car elle sait que le pays serait de son côté.

LES AFFAIRES D'ORIENT.

Conspiration pour déposer le sultan actuel.

Londres, 9 déc.—Une dépêche spéciale de Constantinople au *Standard* dit qu'une conspiration formée pour déposer le sultan actuel a été découverte mardi soir. Les conspirateurs qui comptent du six au dix ont arrêtés dans le Palais même. Ils ont tenté d'enlever l'ex-sultan Murad dans un canot et de le conduire à Athènes, où ils proclameraient que Murad a recouvré sa raison, et que, par conséquent, le sultan Hamid est un usurpateur.

Les prisonniers sont de diverses nationalités. L'un d'eux est un Grec et un frère du dragoman de l'un des consulats les plus importants.

La conférence.

Une dépêche de Constantinople au Standard dit que les Turcs proposeront à la conférence que les réformes soient garanties par une convention secrète. On pense généralement à Constantinople que la conférence échouera à la paix.

Une dépêche de Pesth au Standard porte que des informations positives ont été reçues à Vienne, que la prospérité est très prochaine.

Une dépêche de Vienne au Standard dit que les différentes puissances modérées vous proposent une conférence à la conférence.

On rapporte que leurs requêtes sont très modérées, et que la Russie ne demande en Bulgarie rien de plus que ce qu'elle a reçu en vertu du traité de Paris.

Une dépêche spéciale au Standard de Cette dans le discours prononcé par Mr Tchaikovsky, ministre d'état, au nom du gouvernement à l'ouverture du Parlement, il a été dit que le gouvernement Russe considère comme devant l'appui que la Pologne.

[illegible] Mr Gladstone.

Constantinople, 9 déc.—Le général Ignatieff, Ambassadeur Russe, a eu une longue entrevue avec le marquis de Salisbury. Tandis que cette dernière, [illegible] de nature de quelque rapport, a été [illegible] sur chaque bruit, le [illegible] A [illegible]

[illegible]

[illegible] Paris, le [illegible] Paris, le [illegible] Paris, le [